

Fiche de données de sécurité
Conformément règlement (CE) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 12/07/2023

S-MTSEAL GRIJS

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/
L'ENTREPRISE**

1.1 Identificateur du produit

Nom: S-MTSEAL GRIJS

Code: D600001

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée: Produit d'étanchéité.

Utilisations déconseillées: Ne pas utiliser dans la production de jouets ou d'articles de puériculture.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: MULTITASK INDUSTRIES
KARNEMELKSTRAAT 12
9060 ZELZATE / BELGIUM
TELEPHONE: +32 (0)9 282 43 61
TELEFAX: +32 (0)9 337 04 96
SITE INTERNET: www.multitaskindustries.be
EMAIL: info@multitaskindustries.be

Secteur informatif:

Informations techniques: info@multitaskindustries.be

1.4 Téléphone en cas d'urgence: Centre antipoison (Bruxelles): +32 70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Non classé.

2.2 Éléments d'étiquetage

Non classé.

Mention d'avertissement: Aucun(e).

Mentions de danger: Non classé.

Mentions de danger spécifiques de l'UE:

EUH208	Contient Dioctyltinbis(acétylacétate). Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
EUH211	Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ou les brouillards.

2.3 Autres dangers

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

Fiche de données de sécurité

Conformément règlement (CE) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 12/07/2023

S-MTSEAL GRIJS

PBT et vPvB: Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet.

3.2 Mélanges

Nom chimique	EC No	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Vinyltriméthoxysilane	220-449-8	2768-02-7	1 - <5	Acute Tox. 4, (H332); Flam. Liq. 3, (H226)		01-2119513215-52-XXXX
Dioxyde de titane	236-675-5	13463-67-7	1 - <2,5	Carc. 2 (H351i)		01-2119489379-17-XXXX
Dioctyl-étain-bis (acétylacétonate)	483-270-6	54068-28-9	0,1 <1	STOT SE 2 (H371); Skin Sens. 1 (H317)	Skin Sens. 1: C>=5%	01-0000020199-67-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH: voir section 16.

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59).

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Premiers secours après inhalation: Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Premiers secours après contact oculaire: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologue.

Premiers secours après contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Premiers secours après ingestion: Consulter immédiatement un médecin. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Boire 1 ou 2 verres d'eau. De petites quantités de méthanol toxiques sont libérés par hydrolyse.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Aucun(e) connu(e).

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin: Traiter les symptômes. De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

Fiche de données de sécurité
Conformément règlement (CE) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 12/07/2023

S-MTSEAL GRIJS

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO₂), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à pleine puissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique: La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Produits de combustion dangereux: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Autres informations: Ventiler la zone. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Pour les secouristes: Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement: Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage: Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger: Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Remarques générales en matière d'hygiène: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Fiche de données de sécurité

Conformément règlement (CE) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 12/07/2023

S-MTSEAL GRIJS

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation: Protéger de l'humidité. Conserver à des températures comprises entre 5 et 35°C. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s): Produit d'étanchéité.

Mesures de gestion des risques (RMM): Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations: Respecter la fiche de données techniques.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition: De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

Méthanol (67-56-1)	
EU	TWA: 200 ppm
EU	TWA: 260 mg/m ³ *

Niveau dérivé sans effet (DNEL): Aucune information disponible.

Niveau dérivé sans effet (DNEL)	
Dioxyde de titane (13463-67-7)	
DNEL (Travailleurs)	
À long terme – effets localisés sur la santé, inhalation	10 mg/m ³
DNEL (Consommateurs)	
À long terme – effets systémiques sur la santé, oral(e)	700 mg/kg pc/jour

Vinyltriméthoxysilane (2768-02-7)	
DNEL (Travailleurs)	
À long terme – effets systémiques sur la santé, cutané(e)	3,9 mg/kg pc/jour
À long terme – effets systémiques sur la santé, inhalation	27,6 mg/m ³
DNEL (Consommateurs)	
À long terme – effets systémiques sur la santé, inhalation	18,9 mg/m ³
À long terme – effets systémiques sur la santé, cutané(e)	7,8 mg/kg pc/jour
À long terme – effets systémiques sur la santé, oral(e)	0,3 mg/kg pc/jour

Diocetyl-étain-bis(acétylacétonate) (54068-28-9)	
DNEL (Travailleurs)	
À long terme – effets systémiques sur la santé, cutané(e)	0,07 mg/kg pc/jour
À court terme – effets systémiques sur la santé, inhalation	84 mg/m ³
À long terme – effets systémiques sur la santé, inhalation	84 mg/m ³
À long terme/à court terme – effets localisés sur la santé, inhalation	0,091 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

Conformément règlement (CE) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 12/07/2023

S-MTSEAL GRIJS

Concentration prévisible sans effet (PNEC): Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Dioxyde de titane (13463-67-7)	
PNEC (Environnement)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau de mer)	0,0184 mg/l
PNEC aqua (eau douce)	0,184 mg/l
PNEC aqua (eau douce, intermittent)	0,193 mg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	1000 mg/kg
PNEC sédiments (eau de mer)	100 mg/kg
PNEC (Sol)	
PNEC (sol)	100 mg/kg
PNEC (STEP)	
PNEC (Micro-organismes dans le traitement des eaux usées)	100 mg/l

Vinyltriméthoxysilane (2768-02-7)	
PNEC (Environnement)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau de mer)	0,034 mg/l
PNEC aqua (eau douce)	0,34 mg/l
PNEC (STEP)	
PNEC (Micro-organismes dans le traitement des eaux usées)	110 mg/l

Diocetyl-étain-bis(acétylacétonate) (54068-28-9)	
PNEC (Environnement)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
PNEC (Eau)	
PNEC aqua (eau de mer)	2,6 µg/l
PNEC aqua (eau douce)	26 µg/l
PNEC aqua (eau douce, intermittent)	260 µg/l
PNEC (Sédiments)	
PNEC sédiments (eau douce)	0,155 mg/kg de masse sèche
PNEC sédiments (eau de mer)	0,0155 mg/kg de masse sèche
PNEC (Sol)	
PNEC (sol)	0,0158 mg/kg de masse sèche
PNEC (STEP)	
PNEC (Usine de traitement des eaux usées)	1 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques: Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle:

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

Protection des mains: Porter des gants appropriés. Utilisation recommandée: Caoutchouc nitrile. Caoutchouc

Fiche de données de sécurité

Conformément règlement (CE) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 12/07/2023

S-MTSEAL GRIJS

butyle. Néoprène™. Épaisseur des gants > 0.7mm. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Protection de la peau et du corps: Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace.

Type de filtre recommandé: Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Blanc. Marron.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Liquide.
Aspect:	Pâte.
Couleur:	Gris.
Odeur:	Caractéristique.
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.
pH:	Aucune donnée disponible.
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible.
Point/intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible.
Point d'éclair:	> 100 °C
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Sans objet pour les liquides.
Limites d'inflammabilité dans l'air:	
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité:	Aucune donnée disponible.
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:	Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible.
Densité de vapeur:	Aucune donnée disponible.
Densité relative:	1.44
Hydrosolubilité:	Insoluble dans l'eau. Le produit durcit avec l'humidité.
Solubilité(s):	Aucune donnée disponible.
Coefficient de partage:	Aucune donnée disponible.
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible.
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible.
Viscosité cinématique (à 40 °C):	>21 mm²/s
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible.
Propriétés explosives:	Aucune donnée disponible.
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible.

9.2 Autres informations

Teneur en matière sèche (%):	Aucune information disponible.
Teneur en COV (%):	Environ 51 g/L / 3.55 %
Densité:	1.44 g/cm³

Fiche de données de sécurité
Conformément règlement (CE) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 12/07/2023

S-MTSEAL GRIJS

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Le produit durcit avec l'humidité.

10.2 Stabilité chimique

Stabilité: Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion:

Sensibilité aux impacts mécaniques: Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques: Aucun(e).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6 Produits de décomposition dangereux

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit:

Inhalation: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingestion: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes: Aucun(e) connu(e).

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë:

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH.

ETA-mél (voie cutanée): 4217.50 mg/kg

ETA-mél (inhalation-vapeurs): 473.27 mg/l

Informations sur les composants:

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Dioxyde de titane 13463-67-7	>10000 mg/kg (Rattus)	LD50 > 10000 mg/Kg	>5 mg/l
Vinyltriméthoxysilane 2768-02-7	LD50 = 7120 -7236 mg/kg (Rattus) OECD 401	= 3360 µL/kg (Oryctolagus cuniculus)	LC50 (4hr) 16.8 mg/l (Rattus) OECD TG 403

Fiche de données de sécurité

Conformément règlement (CE) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 12/07/2023

S-MTSEAL GRIJS

Diocetyl tin bis(acetylacetonate) 54068-28-9	LD50 = 2500 mg/kg (Rat)	LD50 >2000 mg/kg (Rattus)	

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants:

Vinyltriméthoxysilane (2768-02-7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	Cutané(e)	0.5 mL	24 heures	Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants:

Vinyltriméthoxysilane (2768-02-7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 405: Effet irritant/corrosif aigu sur les yeux	Lapin	Œil		24 heures	Non irritant.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants:

Vinyltriméthoxysilane (2768-02-7)			
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406: Sensibilisation cutanée	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

Diocetyl tin bis(acetylacetonate) (54068-28-9)			
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OECD Test No. 429: Skin Sensitisation: Local Lymph Node Assay		Cutané(e)	> 5 % sensibilisant

Mutagenicité sur les cellules germinales: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants:

Vinyltriméthoxysilane (2768-02-7)		
Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 471: Essai de mutation réverse sur des bactéries	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité: Comme le dioxyde de titane (13463-67-7) est inextricablement lié dans la matrice de polymère, il ne devrait pas être considéré comme un danger dans l'air (poussière, le brouillard ou pulvérisation) dans des conditions normales d'utilisation.

Nom chimique	Union européenne
Dioxyde de titane 13463-67-7	Carc. 2

Fiche de données de sécurité

Conformément règlement (CE) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 12/07/2023

S-MTSEAL GRIJS

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

Informations sur les composants:

Dioxyde de titane (13463-67-7)		
Méthode	Espèce	Résultats
Oral(e)	Rat	Non cancérogène
Inhalation Xu et al (2010), carcinogenic activity of nanoscale TiO ₂ administered by an intrapulmonary spraying (IPS) - initiation-promotion protocol in rat lung	Rat	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants:

Vinyltriméthoxysilane (2768-02-7)		
Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 422: Étude combinée de toxicité à doses répétées et de dépistage de la toxicité pour la reproduction et le développement	Rat	Inclassable.

STOT - exposition unique: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Ecotoxicité:

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Dioxyde de titane 13463-67-7	LC50 (96h) > 10000 mg/l (Cyprinodon variegatus) OECD 203	-	-	-
Vinyltriméthoxysilane 2768-02-7	EC 50 (72h) > 957 mg/l (Desmodesmus subspicatus) EU Method C.3	LC50 (96h) = 191 mg/l (Oncorhynchus mykiss)	-	EC50 (48hr) 168.7 mg/l (Daphnia magna)
Dioctyl-étain-bis(acétyl acétonate) 54068-28-9	-	LC50 (96h) = 86 mg/L (Static)	-	EC50 (48h) = 58.6 mg/L (Daphnia magna)

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Informations sur les composants:

Vinyltriméthoxysilane (2768-02-7)			
Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301F: Biodégradabilité facile: Essai de respirométrie manométrique (TG 301 F)	28 jours	DBO	51 % N'est pas facilement biodégradable

Fiche de données de sécurité
Conformément règlement (CE) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 12/07/2023

S-MTSEAL GRIJS

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants:

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Vinyltriméthoxysilane 2768-02-7	1.1	-

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Diocetyl-étain-bis(acétylacétonate) 54068-28-9	La substance n'est pas PBT/vPvB.
Dioxyde de titane 13463-67-7	La substance n'est pas PBT/vPvB. L'évaluation PBT ne s'applique pas.
Vinyltriméthoxysilane 2768-02-7	La substance n'est pas PBT/vPvB.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés: Le produit non durci doit être éliminé comme déchet dangereux. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés: Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Catalogue européen des déchets: 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09.

Autres informations: Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

ADR, RID, IMDG, OACI-TI, IATA-DGR: Non réglementé.

14.2 Nom d'expédition

ADR, RID, IMDG, OACI-TI, IATA-DGR: Non réglementé.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, RID, IMDG, OACI-TI, IATA-DGR: Non réglementé.

Fiche de données de sécurité
Conformément règlement (CE) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 12/07/2023

S-MTSEAL GRIJS

14.4 Groupe d'emballage

ADR, RID, IMDG, OACI-TI, IATA-DGR: Non réglementé.

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement (ADR/RID): Sans objet.

Polluant marin (IMDG): Np.

Dangers pour l'environnement (OACI-TI/IATA-DGR): Sans objet.

14.6 Dispositions spéciales

ADR, RID, IMDG, ICAO-TI, IATA-DGR: Aucun(e).

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans objet.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne:

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes.

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation: Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59).

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation: Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 «REACH», annexe XVII).

Nom chimique	Numéro CAS	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII
Diisononyl phtalate	28553-12-0	52[a]

52: À ne pas utiliser dans les jouets où articles de puériculture qui peuvent être placés dans la bouche des enfants, dans une proportion supérieure à 0.1%.

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV: Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: Sans objet.

Polluants organiques persistants: Sans objet.

Fiche de données de sécurité
Conformément règlement (CE) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision: 12/07/2023

S-MTSEAL GRIJS

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange.

16. AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H332	Nocif par inhalation.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H351i	Susceptible de provoquer le cancer par inhalation.

Abréviations et acronymes:

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps).
STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme).
Plafond	Valeur plafond.
*	Désignation «Peau».
SVHC	Substances très préoccupantes.
PBT	Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT).
vPvB	Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB).
STOT RE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée.
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique.
EWC	Catalogue européen des déchets.

LE REJET DE LA RESPONSABILITE. Les informations contenues dans cette MSDS proviennent de sources que nous croyons fiable. Les conditions ou méthodes de manutention, de stockage ou l'élimination du produit sont hors de notre contrôle et peut-être au-delà de notre connaissance. Pour ces raisons entre autres, nous ne faisons pas responsabilité pour la perte, dommage ou dépense qui a rejeté toute façon, peut résulter d'une manipulation, stockage, utilisation ou élimination du produit. Ce document a été préparé, et ne peut être utilisé pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, il est possible que le code de l'information n'est pas applicable.

